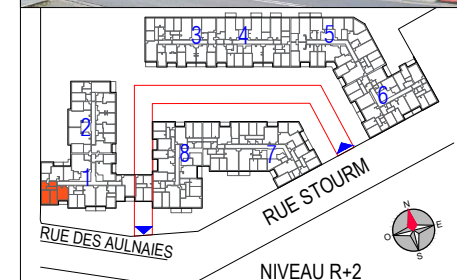


La Plage aux Champs

16, Rue de STOURM - Route des Aulnaies - 78730 Saint-Amout-en-Yvelines



PLAN DE VENTE - Dossier MARCHÉ

Nota : La surface habitable des placards est incluse dans celle des pièces attenantes

BAT.1	APPARTEMENT	
R+2	1204	T2B

SÉJOUR		16.33
dont Entrée	2.64	-
dont Cuisine	4.81	-
CHAMBRE 1		13.04
BUREAU		11.11
SALLE DE BAIN		5.32
WC		3.91
DÉGAGEMENT		4.12
TOTAL SURFACE HABITABLE		53.83
BALCON		3.66
TOTAL SURFACE EXTÉRIEURE PRIVATIVE		3.66

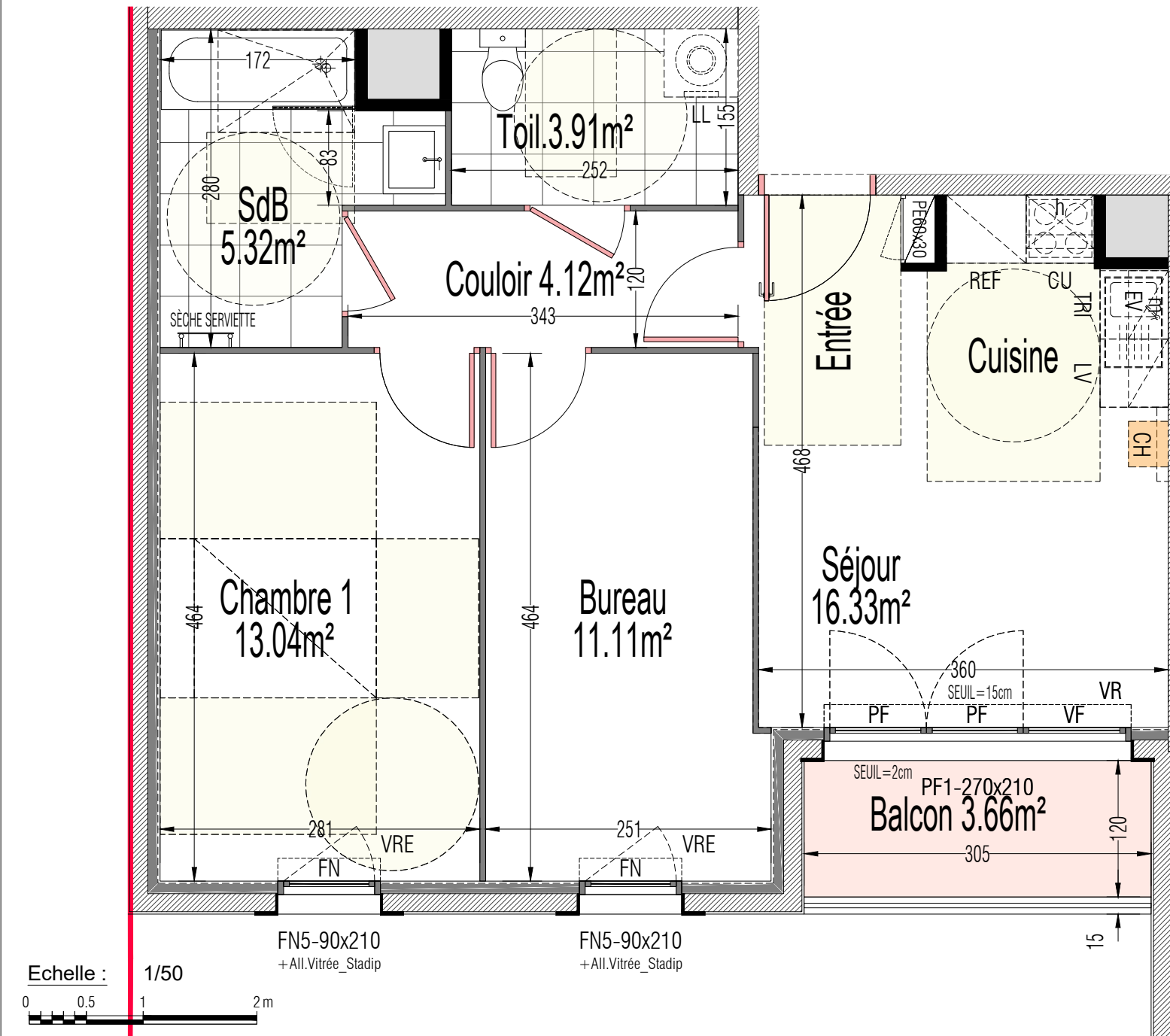
LÉGENDE

PF : Porte-fenêtre	FN : Fenêtre	GC : Garde-Corps	Osc.B : Oscillo-Battant
AV : Allège Vitrée	VF : Vantail Fixe	Chaudière individuelle gaz	
VR : Volet Roulant Manuel		Tableau électrique abonné	
VRE : Volet Roulant Electrique		Gaine technique	
REF : Réfrigérateur		Soffite / Faux-plafond	
CUI : Plaque de Cuisson / Four		Sol balcon - Béton brut	
LL : Lave-Linge		Sol Terrasse - Dallage sur plot	
LV : Lave-Vaisselle		Talus	
TRI : Tri-sélectif		Clôture grillagée simple torsion (ht.1m)	
PL : Placard		doublé d'une Haie sur 1seul côté selon plan	

1204 - T2B - R+2

Indice : 1

Date : 18/03/2024



Nota : - Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan, en fonction des nécessités techniques et administrative de la construction, tant en ce qui concerne les dimensions libres que pour les emplacements des équipements.
- Les côtes et surfaces indiquées sont approximatives. Les hauteurs sous retombées, soffites, faux-plafond, seront de 2.00m au minimum, leurs emprises pourront évoluer en fonction de contraintes techniques de la réalisation.
- La position et le nombre des radiateurs pourront évoluer en fonction de l'étude thermique. Les seuils des portes-fenêtres au droit des balcons et terrasses seront fixés selon les plans EXE des entreprises (sans dépassé le maximum indiqué sur le plan)
- Suivant la configuration des terrains et jardins, ceux-ci pourront-être plats et/ou inclinés et/ou talutés. Ces espaces, y compris l'emplacement des arbres, évolueront en fonction de l'avancement de l'étude des espaces verts et le plan de masse phase DCE.